



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 22 septembre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Travaux connexes à l'aménagement de la RN165 entre Saint-Léonard et Bonnervo

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne va poursuivre les travaux d'aménagement de la RN165 entre Saint-Léonard et Bonnervo (RD780) sur l'axe Vannes- Nantes.

Les travaux déjà réalisés en 2010 ont porté sur la création de 2 voies d'entrecroisement côté nord et coté sud de la route, sur la création du giratoire nord et de la bretelle d'entrée vers Nantes à partir du giratoire sud, ainsi que sur la mise en place de murs anti-bruit.

Il reste à réaliser des travaux connexes sur le giratoire sud de Saint-Léonard, la rue Charcot et la rue Duguay Trouin. Ces travaux viennent de démarrer pour une durée de 4 mois.

Ils concernent plus précisément les points suivants :

- la réfection de la rue longeant la RN entre la zone Atlantheix et le giratoire de Saint-Léonard, en lien avec le projet de piste pour les modes doux conduit par la commune au droit de la zone Atlantheix, ainsi que l'aménagement du carrefour avec la rue de la Bourdonnais ,
- la mise en place d'un double sens montant dans la rue Charcot,
- la reprise des îlots et de l'anneau du giratoire sud de Saint-Léonard,
- la reprise de la voie le long de la RN au nord de celle-ci,
- la construction d'une glissière béton en terre-plein central de la RN.

Les principales difficultés de circulation interviendront lors des travaux sur la rue Duguay Trouin, la rue Charcot et le giratoire Sud. Des restrictions de circulation et des déviations seront mises en place.

Concernant particulièrement la rue Duguay Trouin, les travaux préparatoires (assainissement, reprofilage) ont démarré cette semaine et dureront 3 semaines. La glissière béton et le revêtement final seront réalisés début novembre.

L'opération sera alors achevée. Le montant des travaux aura été d'environ 4 M€, pris en charge à 27,5% par l'Etat, 27,5% par la Région Bretagne, 22,5% par le Conseil Général du Morbihan et 22,5% par la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes.

La conduite des travaux est assurée par la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO) qui invite les usagers à prendre connaissance des conditions de circulation sur son site web : www.diro.fr

Contacts presse :

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne
Mission Communication : Corinne Gillet - 02 99 33 42 10

Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO)
Mission Communication : Nicolas Chebassier - 02 99 33 46 57